



## 1er août 2017 – Erratum

L'organisation du 1er août 2017 sera faite par la société de Tir et non par la société de Jeunesse, comme indiqué dans notre dernière publication.

## Enquête publique

La Municipalité soumet à l'enquête publique, **du 26 juillet au 24 août 2017**, le dossier suivant :

**Propriétaire :** Commune de Faoug  
**Promettant-acquéreur :** BERISHA Zeki, à Avenches  
**Parcelle :** 705, Ch. des Prés du Village 1  
**Coordonnées :** 2571910/1194940  
**Nature des travaux :** construction d'une halle artisanale avec un appartement de service  
**Dérogation :** aucune

Ce dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture. Les remarques ou oppositions sont à adresser par recommandé à la Municipalité durant le délai d'enquête.

## Autorisation

La Municipalité a délivré une autorisation pour des travaux ne nécessitant pas de mise à l'enquête publique, il s'agit des travaux suivants :

<u>Date :</u>	<u>Parcelle :</u>	<u>Propriétaires :</u>	<u>Genre de travaux :</u>
11.07.17	446	KOHLER Annelise	construction d'un couvert de 3.20m x 5.50m au Sud-Est de la parcelle

## CMS – Aide et soins à domicile

Les CMS d'Avenches et de Moudon sont à la recherche de livreurs de repas bénévoles. En cas d'intérêt, vous pouvez contacter le CMS au **026 662.41.71**.

La Municipalité